Sujet élaboré par une cellule pédagogique nationale

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL

SESSION 2017

EPREUVE DE QUESTIONS A PARTIR DES ELEMENTS D'UN DOSSIER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'épreuve consiste à répondre à un ensemble de questions, dont le nombre est compris entre trois et cinq, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser et à présenter des informations de manière organisée.

Durée : 3 heures
Coefficient 1

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.

♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 19 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

INDICATIONS DE CORRECTION

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- Vous préciserez, le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas…

Question 1 (5 points)
En quoi les valeurs de citoyenneté et de laïcité sont-elles liées ?

Question 2 (4 points)
De quelle façon les espaces de jeux informels peuvent-ils créer des situations de jeu intéressantes ?

Question 3 (4 points)
En quoi ne rien faire permet à l'enfant de se construire ?

Question 4 (7 points)
De quelle manière l'animateur va-t-il agir pour garantir la protection des mineurs et la sécurité de chacun ?

Liste des documents :

Document 1 : « Conseils méthodologiques pour dispenser une formation sur la question de la prévention des conduites addictives » - Extrait du Guide méthodologique à destination des organismes de formation - *Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie / Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative / Ministère des sports* - Avril 2012 - 2 pages

Document 2 : « Protéger les mineurs : une des fonctions de l'animateur » - *Camaraderie - Le magazine des Francas n°311* - Octobre/Décembre 2015 - 1 page

Document 3 : « Jouer dans la ville » - Sophie HUBAUT / Céline VANDER SANDE / Ceméa BELGIQUE - *CEMEA - Les cahiers de l'animation vacances loisirs N° 93* - Janvier 2016 - 6 pages

Document 4 : « Vous avez dit « citoyenneté » ? Construisons-la ensemble avec les enfants » - *Grandir N°27* - Août/Oct. 2015 - 4 pages

Document 5 : « Le temps de s'ennuyer » - Olivier IVANOFF - *CEMEA - Les cahiers de l'animation vacances loisirs N° 86* - Avril 2014 - 4 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Question 1 (5 points)
En quoi les valeurs de citoyenneté et de laïcité sont-elles liées ?

Document support : 4 « Vous avez dit « citoyenneté » ? Construisons-la ensemble avec les enfants »

Indicateurs de correction :

- la laïcité vertèbre la citoyenneté (1 point)
- la laïcité garantit à chacun de pouvoir vivre ensemble (1 point)
- agir, s'exprimer et croire librement dans la limite de l'ordre public (1 point)
- exercer des droits et des devoirs (0.5 point + 0.5 point)
- partage de valeurs (1 point)

Question 2 (4 points)
De quelle façon les espaces de jeux informels peuvent-ils créer des situations de jeu intéressantes ?

Document support : 3 « Jouer dans la ville »

Indicateurs de correction :

- exemple choisi : une place publique avec des bosses pavées (1 point)
- éléments déclencheurs par l'imaginaire (1 point)
- panel interminable d'appropriation (1 point)
- espace pas seulement réservé aux enfants (1 point)

Question 3 (4 points)
En quoi ne rien faire permet à l'enfant de se construire ?

Document support : 5 « Le temps de s'ennuyer »

Indicateurs de correction :

- l'enfant a besoin parfois de moments de tranquillité (1 point)
- retour sur lui et temps pour soi (1 point)
- apprentissage des espaces (1 point)
- ce choix est une véritable activité. Temps pour être autonome (1 point)

Question 4 (7 points)
De quelle manière l'animateur va-t-il agir pour garantir la protection des mineurs et la sécurité de chacun ?

Documents supports : 1 et 2

Indicateurs de correction :

- agir en référence au projet pédagogique pour garantir le bien être de l'enfant (2 points)
- avoir un rôle préventif en sensibilisant et divulguant des informations appropriées sur les conduites à risques (2 points)
- adopter une posture adaptée aux publics pour répondre aux problématiques liées aux addictions (3 points)